

EMPLOIS, STAGES & APPRENTISSAGE

La Ville d'Antibes Juan-les-Pins propose des offres d'emplois, des emplois saisonniers, des jobs d'été, des stages et apprentissage.

INFORMATIONS

Offres d'emplois

Les candidatures, lettre de motivation et CV doivent être adressées par courrier à Monsieur le Maire d'Antibes
" Direction des Ressources Humaines - 21, boulevard Chancel - 06600 Antibes"

ou à l'aide des formulaires de recrutements

- pour répondre à une offre d'emploi
- pour une candidature spontanée

Emplois saisonniers / Jobs d'été

La campagne de recrutement pour les emplois saisonniers se déroule chaque année de janvier à fin mars.

Des postes sont à pourvoir durant la saison estivale à la propreté urbaine, au stade nautique, dans les musées, à l'entretien des plages, des bâtiments communaux, des écoles et au sein de la Police Municipale.

Ces emplois sont destinés aux scolaires et étudiants de plus de 18 ans.

Pour postuler, vous devez remplir le formulaire mis en ligne au moment de la période de recrutement ou le télécharger, le remplir et le renvoyer par courrier à
"Ville d'Antibes Juan-les-Pins - Direction des Ressources Humaines - Service Emploi - Unité Saisonniers - 21 Boulevard Chancel - 06600 Antibes"

Les affectations seront attribuées selon les besoins de la Collectivité

- Postuler à un Job d'été

Stages et apprentissage

Vous souhaitez candidater pour un stage ou un apprentissage au sein des services de la Ville d'Antibes, vous pouvez envoyer votre candidature, lettre de motivation et CV, en précisant obligatoirement les dates du stage et la durée de l'apprentissage. :

par courrier à "Ville d'Antibes Juan-les-Pins - Direction des Ressources Humaines - Service Emploi - Unité Saisonniers - 21 Boulevard Chancel - 06600 Antibes" ou à partir des formulaires

- candidature à un stage
- candidature à une alternance ou apprentissage



**HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,
06600 Antibes